

ECOLO

Conférence de presse

« A l'heure du Plan Marshall pour la Wallonie, l'urgence d'une rupture à Liège »

Hors-Château, vendredi 23 septembre 2005

En février 2005, la SPI+ publiait une étude prospective sur l'avenir de Liège et de la province, sous la direction de Hugues de Jouvenel, le patron de Futuribles. Un groupe de réflexion secondé par plusieurs groupes de travail et des experts extérieurs ont consacré plus d'une année de recherche et de réflexion à l'élaboration des futurs possibles pour Liège et notre région.

Quatre scénarii furent ainsi mis en évidence. Du pire au meilleur :

- Les chiens de faïence ;
- Les loups entre eux ;
- L'hirondelle ;
- Le Phénix.

Six mois après la publication de cette étude intitulée « *La Province de Liège à l'horizon 2020. Choisir son avenir ou le subir* », il n'est vraiment pas inutile de rappeler quel en était le meilleur scénario pour la région liégeoise, tant les différents acteurs liégeois semblent, aujourd'hui plus encore qu'hier, avoir oublié jusqu'à l'existence de cette réflexion approfondie. Avec une obstination déconcertante, ces acteurs continuent à se complaire dans leurs querelles et à s'éloigner du meilleur scénario des quatre, ce « Phénix » qui fait pourtant des Liégeois les acteurs de leur propre développement.

« Phénix » : le meilleur scénario pour Liège

L'intérêt de ce scénario « Phénix » ne réside pas uniquement dans les quatre axes fort classiquement retenus : (1) formation, recherche et développement ; (2) choix des secteurs stratégiques ; (3) croissance des PME ; (4) outils publics de développement.

L'intérêt majeur de « Phénix » est qu'il s'agit d'un scénario qui intègre les critères de qualité de vie et de respect de l'environnement dans une vision moderne d'opportunité de développement et ce, à partir des composantes géographiques et historique du bassin liégeois.

On retiendra essentiellement de « Phénix » qu'il n'abandonne pas les secteurs traditionnels d'activités (phase à froid de la sidérurgie, agroalimentaire, logistique,...) et qu'il recentre les priorités stratégiques sur les filières endogènes (eau, bois, mise en valeur des patrimoines naturel et culturel,...), les biotechnologies, le secteur spatial, la mécanique de haute précision, le tourisme et la culture. Ces secteurs « feront l'objet d'efforts concertés de l'ensemble des acteurs et sur différents aspects (financement, infrastructures, formation,...) ».

En bref, « Phénix » prône un développement caractérisé par « une attention accrue pour l'environnement et la qualité de la vie » et qui intègre effectivement la « dimension globale du développement durable ».

Dans ses grandes lignes, « Phénix » développe un « système performant de financement et d'investissement » local qui permet aux acteurs locaux de ne plus subir la mondialisation. En effet, la vocation de cet instrument est notamment de financer les PME les plus prometteuses dans les secteurs prioritaires. Dans le même but, « Phénix » prévoit en outre la coordination des outils publics de développement.

« Phénix » a aussi compris l'intérêt d'intégrer la dimension culturelle (au sens le plus large du terme) dans les préoccupations socio-économiques. Il insiste encore sur l'absolue nécessité d'une « intégration à tous les niveaux des technologies de l'information et de la communication ».

« Phénix » entend inscrire la « politique globale des déplacements » dans la perspective des objectifs de Kyoto. Il plaide pour une « politique intégrée de développement des transports en commun » qui (conjuguée à « différents aménagements urbains » dont l'objectif est « l'amélioration de la qualité de la vie ») inverse la tendance actuelle à la périurbanisation et assure la mixité des fonctions en même temps que « la cohésion sociale de la vie urbaine ».

D'une manière générale, les acteurs économiques et politiques auront à se montrer « particulièrement sensibles aux enjeux de la politique des transports des personnes et des biens ». Il s'agira notamment de réduire considérablement « les aspects les plus polluants de l'activité logistique (avions, camions) » et de développer un réseau de communication « multimodal et à grande capacité ».

A l'ère de l'événementiel, « Phénix » entend aussi dépasser le stade pourtant déjà économiquement et socialement prometteur de la valorisation des patrimoines naturel et culturel pour prôner « une politique culturelle et sportive riche en événements », de sorte que le tourisme devienne « un secteur qui contribue au développement et à l'image de la province à l'extérieur ».

Les auteurs de l'étude insistent aussi sur le fait qu'à l'égal des trois autres scénarii, « Phénix » « peut se réaliser avec des contextes extérieurs différents ». En clair, d'ici quinze ans tout au plus, « Liège ne subit plus la mondialisation [...], mais arrive à saisir les opportunités qu'elle représente pour son développement ». Bref, en rejetant les axiomes anciens qui la poussaient vers le déclin (scénario I : « Les chiens de faïence » et scénario II : « Les loups entre eux »), Liège aura reconquis la maîtrise de son avenir. C'est évidemment l'objectif qui doit être celui de tous les habitants de Liège et de son Pays : redevenir les premiers acteurs de leur destin.

Aux yeux d'ECOLO, l'intérêt majeur de « Phénix » est qu'il témoigne de l'émergence d'un regard neuf sur les « futurs possibles » à Liège au sein des « organes institués » existants. Pour la première fois, un outil public de développement donnait le sentiment qu'il pourrait accepter l'idée que d'autres axiomes de développement sont possibles.

« Phénix » a été réfléchi dans le cadre de la province de Liège, mais il trouve évidemment à s'appliquer pour l'agglomération liégeoise. Pour ECOLO, ce scénario doit devenir la référence commune du redéploiement liégeois pour que les acteurs économiques et sociaux puissent être soutenus dans cette voie de développement. On est aujourd'hui très loin du compte...

Le scénario aujourd'hui en cours : « les chiens de faïence »

Le pire des scénarii était le premier, celui des « chiens de faïence ».

« Cette fragmentation demeure caractéristique de Liège : que ce soit dans le monde associatif, économique, dans les différents niveaux de pouvoir ou dans l'enseignement, les collaborations restent limitées ».

« La gouvernance est forte au niveau local, mais divisée au niveau provincial. A force de division et de repli sur soi, les Liégeois ne parviennent plus à montrer un même visage et une même volonté face à leur avenir, ce qui les déforcent vis-à-vis des influences extérieures ».

Bref, « le territoire se déstructure. Liège devient une "province-dortoir" ». Au bout du compte, « Liège, perd le contrôle de son avenir ». Cette évolution des choses est celle qu'il importe d'absolument éviter.

ECOLO ne souhaite pas activer le feu des polémiques, mais nous ne pouvons que souligner le manque de cohésion politique qui règne à Liège depuis de nombreuses années.

Depuis plus de quatre ans, l'action politique stagne à Liège. De jeux de pouvoir en effets d'annonce, de pseudo-avancées en vraies reculades... chaque année qui passe nous a apporté son lot de discussions stériles. Certes, plusieurs outils ont été créés (asbl Avenir du Pays de Liège, GIE, filiales de la SLF, GREL), mais les Liégeois n'ont toujours vu venir aucune concrétisation majeure en termes de projets économiques de redéploiement.

Le Projet de Communauté urbaine liégeoise devait voir le jour fin 2001, mais aujourd'hui sa création reste en rade.

La situation s'aggrave encore...

Au cours des six derniers mois, les choses n'ont fait qu'empirer, alors même que l'étude prospective commandée par la SPI+ avait apporté une lueur d'espoir sur un horizon bien sombre.

Il est à noter, qu'en Région wallonne, entre les mois de juin 2004 et juin 2005, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) est passé de 249.552 à 257.477 unités (+ 7.925 unités), soit une hausse de 3,2 %.

Sur le plan politique, on assiste à un véritable feuilleton à l'américaine sur la place de Liège : tensions stériles entre personnalités politiques de premier plan, revendications des forces vives liégeoises, luttes d'influence destructrices à l'intérieur même de certains partis ... tout y est passé.

Au centre de ces turbulences, le combat pour le contrôle du pouvoir et plus précisément en toile de fond, le débat sur les contours que devrait prendre la création de la Communauté urbaine liégeoise. Beaucoup de monde s'accorde pourtant, en paroles du moins, pour affirmer que cette Communauté urbaine est indispensable. C'est notamment ce que nous avons entendu de la bouche du Bourgmestre de Liège ville, élu récemment Président de la fédération liégeoise du Parti Socialiste, dont on nous dit par ailleurs qu'elle est la plus importante du PS.

Or, à Liège, certains semblent vouloir enterrer mort-née la Communauté urbaine, pour la remplacer par une nébuleuse *communauté économique* construite autour de la SLF (Société de Leasing, de Financement et d'économie d'énergie), un modèle d'opacité technocratique.

En clair, après avoir créé l'A.S.B.L. Avenir du pays de liège, les Groupements d'intérêt économique, les diverses filiales de la SLF et le Groupement de redéploiement économique, on s'apprêterait maintenant à inventer une super structure, où, même si les contours juridiques de cette démarche apparaissent à ce stade forts incertains, les provinces et les communes feraient des apports de participation qu'elles détiennent dans les intercommunales à la SLF. Celle-ci, en fin de compte, se muerait en holding sur laquelle il n'y aurait plus, en particulier de la part des élus locaux, de contrôle démocratique possible. Il y a dix ans pourtant qu'avec la suppression de la holding NEOS on semblait avoir compris à Liège l'inefficacité et la perversité de ce type d'outils.

On est donc loin d'une véritable stratégie de partenariat supracommunale susceptible d'apporter un véritable plus aux communes de l'arrondissement de Liège dans le cadre du redéploiement économique du bassin liégeois. Bien au contraire, on croit rêver en vivant chaque semaine un nouvel épisode du mauvais film des chiens de faïence...

Les Fonds structurels européens et le Plan Marshall

Aujourd'hui, les discussions sur le budget pluriannuel des Fonds structurels européens sont dans l'impasse.

Il est donc difficile d'estimer les montants qui seront alloués à Liège et à sa région pour la période 2007-2013, mais il y a fort à parier qu'ils seront revus à la baisse et que les Liégeois devront de plus en plus compter sur eux-mêmes pour assurer leur propre redressement.

Quant au Plan Marshall, il n'est pas encore entré en application qu'il montre déjà cruellement ses limites.

En tout cas, à Liège. On peut en effet penser ce qu'on veut du plan d'Actions prioritaires pour l'avenir wallon et de ses zones franches, mais il nous faut bien constater avec les syndicats liégeois que la commune de Grâce-Hollogne a bel et bien été « oubliée » dans l'établissement des entités bénéficiant de ce statut préférentiel. De ce point de vue, l'inclusion de Visé dans le plan Marshall s'explique par la volonté de développer le port autonome de Liège, mais elle souligne d'autant plus l'aberration qu'est l'éviction de Grâce-Hollogne. A se demander où les trois ministres liégeois (sur neuf éminences wallonnes. Un tiers !) avaient la tête quand le point est venu en discussion sur la table du gouvernement wallon.

Plus sérieusement, ce « malencontreux » oubli est un nouvel exemple des incohérences des responsables politiques liégeois. Ceux-ci ont décidé d'ouvrir près de 500 ha à l'activité économique autour de Bierset, mais oublient ensuite d'en accroître l'intérêt comparatif (dans un contexte qu'ils ont eux-mêmes voulu concurrentiel) par l'adjonction des mesures fiscales liées aux zones franches. Cherchez l'erreur !

Bierset n'est pas un cas unique, Le Gouvernement Wallon a travaillé sans objectivité, puisqu'il n'a pas retenu, loin de là, les communes les plus défavorisées. Sur Liège, Grâce-Hollogne et Beyne-Heusay pâtissent ainsi de cette décision arbitraire. Pendant ce temps, le Gouvernement Wallon choisissait des dizaines de communes rurales du Luxembourg. Et de dire alors que c'est à se demander où les trois ministres liégeois (sur neuf éminences wallonnes. Un tiers !) avaient la tête quand le point est venu en discussion sur la table du gouvernement wallon.

ECOLO soutient avec autant de conviction la création d'un pôle d'excellence énergétique (CMI, ALE, SPE) qui ne demande qu'à se développer en matière de cogénération et d'économie d'énergie (éoliennes, chaudières à bois propres, mini-stations d'épuration, isolation thermique et acoustique,...). Ce pôle devrait notamment inclure un « centre de coordination énergétique » alliant les fonctions d'ensemblier financier et ayant pour finalité l'utilisation rationnelle de l'énergie comme la promotion des énergies renouvelables.

En relation avec l'Université de Liège, ce pôle d'excellence énergétique pourrait tout naturellement créer de nombreux emplois en tous genres, par exemple dans le secteur de la construction et de la rénovation d'habitations, un pôle d'excellence oublié par le Gouvernement wallon et qu'il ne serait peut-être pas tout à fait sot d'intégrer dans le Plan Marshall.

Bref, le 15 août étant passé, il y a tout lieu d'espérer que nos éminences ministérielles liégeoises seront plus assidues à la tâche quand il s'agira d'intégrer l'ULG, les grandes écoles et les entreprises liégeoises dans les pôles d'excellence transversaux.

Ouvrir un vrai débat public sur l'avenir de Liège

En fait, c'est la prétention d'une oligarchie à décider de l'avenir de Liège dans des cénacles en dehors de tout contrôle démocratique qui engendre les querelles de clocher dont nous avons à souffrir dès lors que tout se résume en définitive à un rapport de forces entre gros bras et chefs de clans : être ou ne pas être parmi les « happy few » admis dans le cénacle des « décideurs ». Telle est l'alpha et l'oméga de la politique liégeoise : il s'agit moins de « bien décider » que d'être parmi ceux qui décident.

Supposée être un facteur de cohésion et d'efficacité, cette méthode de travail aboutit à l'effet entièrement contraire. Croire qu'on peut mobiliser durablement sur un projet des personnes qui n'ont pas été associées à son élaboration, c'est faire fi de la citoyenneté et de la cohésion sociale, ainsi qu'il arrive aujourd'hui aux travailleurs liégeois, qui subissent les coupes sombres d'une guerre économique livrée dans un contexte international difficile et dont les effets dévastateurs sont encore aggravés par les mauvaises décisions et les incohérences des décideurs liégeois.

Nous avons déjà dit et il nous faut apparemment le répéter encore. Notre conviction est qu'il n'y aura pas de salut pour Liège et sa région en dehors d'un projet commun fédérateur à l'échelle du Pays de Liège. Ce projet ne pourra voir le jour aussi longtemps que les Liégeois ne partageront pas une même vision de l'avenir de Liège. En d'autres mots, nous sommes convaincus qu'il n'y aura pas de salut possible pour le Pays de Liège aussi longtemps que les Liégeois n'auront pas été véritablement associés aux discussions sur leur avenir.

Le redéploiement économique du Pays de Liège multipliera en effet ses chances de réussite dans la mesure où il sera le projet de tous les Liégeois, dans lequel ils se reconnaîtront et s'investiront en conséquence parce qu'ils auront été associés à toutes les étapes de la réflexion et de l'élaboration. Il deviendra ainsi leur mode de recherche du bien-être collectif. Il sera par eux ainsi conçu comme une composante intégrée de leur action politique et sociale, donnant les meilleures garanties d'une véritable lutte contre les causes et les effets de l'exclusion, de la marginalisation et de la pauvreté au Pays de Liège.

Une communauté urbaine en projet

ECOLO ne peut donc se satisfaire de la situation présente. Il entend rappeler les engagements publics du président de la fédération liégeoise du PS en la matière.

Faut-il encore perdre un an en attendant que le scrutin communal de 2006 soit derrière nous ? Nous ne pouvons l'accepter ! C'est la raison pour laquelle nous souhaitons aujourd'hui interpeller le Bourgmestre de Liège afin de relancer le débat public et, nous l'espérons, enclencher enfin les concertations préalables nécessaires à l'avènement d'une Communauté urbaine liégeoise.

1) ECOLO n'entend pas ajouter une couche à la lasagne des outils publics de développement dont la région liégeoise est généreusement dotée (communes, province, Intercommunales, GEI, Meusinvest, etc.).

ECOLO estime qu'il est indispensable de renouveler les formes de coopération entre communes et de développer à cet effet des communautés urbaines et communautés de pays sur l'ensemble de la Région wallonne, dotées d'une assemblée élue directement par la population et d'un organe exécutif responsable devant cette assemblée.

Ceci étant, il ne peut naturellement être question d'augmenter le nombre de structures et de niveaux de pouvoir, ni d'encre complexifier notre architecture institutionnelle. Au contraire, il faut simplifier et renforcer l'efficacité. Cette question doit dès lors s'inscrire dans le cadre plus large de la rationalisation des autres structures intermédiaires (intercommunales et autres) autour de ces communautés de communes, dans le respect des services prestés et de l'emploi existant.

Plus que jamais la rationalisation des structures s'impose. Il y a donc lieu, notamment, que le gouvernement wallon applique enfin son plan de réduction du nombre d'intercommunales.

2) Quelle communauté urbaine ECOLO défend-t-il pour le Pays de Liège ?

Lignes de forces et domaines d'application :

- Pour ECOLO, il est nécessaire, pour les grandes zones urbaines qui débordent manifestement le découpage géographique communal, de mettre en place un échelon intermédiaire d'une taille adaptée s'intercalant entre la région et la commune.

Cette communauté urbaine doit être un lieu démocratique de gestion et de décision, élu directement et doté de la responsabilité politique et financière. Sa vocation est de réunir, par les synergies et la coopération, le maximum de chances pour que l'agglomération liégeoise trouve sa place en Europe tout en renforçant la solidarité au bénéfice de ses habitants. L'efficacité et l'équité sont deux conditions centrales pour réussir le développement durable du Pays de Liège.

- ECOLO veut une communauté urbaine qui privilégie une approche soucieuse des besoins et des aspirations de la population et non un outil illisible, technocratique qui ne serait, finalement, qu'un instrument de pouvoir supplémentaire. Les arguments pour créer une communauté urbaine en Pays liégeois et rationaliser les intercommunales en les regroupant structurellement sont nombreux : aux gains liés aux économies d'échelle s'ajoutent la nécessité de s'armer dans le contexte de libéralisation européen de certains secteurs stratégiques et l'indispensable réflexion sur l'harmonisation et la cohérence de toutes les petites structures communales actives dans l'emploi, le social, la promotion économique, le logement ou encore le secteur culturel, etc.

- Pour ECOLO, la Communauté urbaine doit être pluraliste et ouverte à un certain nombre d'acteurs de la société civile.

L'action à mettre en place poursuit trois lignes directrices :

- Concevoir le développement territorial des agglomérations à une échelle pertinente : ECOLO veut donner au territoire urbain les outils

(administratifs, financiers, ...) adaptés à son développement durable. Concrètement, nous évoquons ici la création du Schéma d'agglomération.

- Concrétiser ces orientations en menant une politique urbaine coordonnée.
- Mettre en place un cadre qui permette aux conseils élus d'exercer la plénitude de leur légitimité sur les politiques sectorielles supracommunales. En effet, à terme, les outils supracommunaux actuels (intercommunales, organismes intermédiaires à action territoriale) devront être optimisés par le Conseil de communauté ou d'agglomération et se conformer aux options stratégiques qu'il aura démocratiquement déterminées.

Pour arriver à un tel degré d'élaboration de la Communauté urbaine liégeoise, ECOLO tablait sur l'élaboration d'une législation wallonne adaptée. Manifestement le Ministre Courard et le PS n'en veulent pas, laissant le soin à chaque bassin de vie de s'organiser comme il l'entend. Une phase transitoire est donc inévitable.

Plus concrètement, quelle phase transitoire ECOLO propose-t-il ?

Dans notre esprit, ce schéma transitoire ne peut pas non plus aboutir à augmenter les structures existantes. Il s'agit donc de mettre sur pied les outils nécessaires sans, à ce stade, créer d'institutions ou de structures.

Nous formulons dans ce but une proposition en 6 axes.

A. Constitution sur base volontaire

Il est difficile de définir a priori le périmètre du projet de communauté urbaine. Plusieurs définitions de l'agglomération pourraient en effet être utilisées : appartenance à l'arrondissement de Liège, définition plus géographique tenant compte de la continuité du bâti urbain ou des flux sociaux ou économiques, ... ECOLO propose dès lors que les communes elles-mêmes décident ou non de rallier le projet de communauté urbaine.

Concrètement, le Conseil communal de la Ville de Liège semble le plus légitimement habilité pour prendre l'initiative de lancer un appel en ce sens aux communes de l'agglomération.

B. Désignation d'un conseil d'agglomération transitoire

ECOLO propose de constituer un Conseil d'agglomération transitoire composé de conseillers communaux de chacune des communes associées au sein du projet de communauté urbaine, dans le cadre d'une représentation proportionnelle globale par rapport aux suffrages exprimés lors des élections communales, de mécanismes de protection du pluralisme politique et de débats publics. Cette assemblée pourrait être le lieu de concertation où pourraient être discutés les éléments visés aux points C, D et E ci-dessous.

Un Bureau du Conseil d'agglomération pourrait être institué en son sein, sur base des mêmes règles de représentation et de protection, afin de préparer les réunions du Conseil et d'assurer le suivi de ses décisions.

A côté de ce conseil d'agglomération transitoire, il pourrait être utile de mettre sur pied un conseil consultatif constitué de représentants des partenaires sociaux, de l'associatif social, culturel et environnemental, du monde académique, ...

C. Elaboration d'un schéma d'agglomération

La définition d'un schéma d'agglomération de nature à porter un réel projet de développement pour l'agglomération liégeoise apparaît centrale dans la réussite d'un projet de communauté urbaine, non seulement en termes d'aménagement spatial et de mobilité, mais également au-delà de ces politiques. ECOLO propose que le Conseil d'agglomération transitoire conduise l'élaboration d'un tel schéma.

D. Développement d'un réseau structurant de transport en commun

A côté de cet outil de développement normatif ou référentiel, la mise en place d'un réseau de transport en commun structurant (réseau express liégeois), reliant les différentes communes participantes nous apparaît comme essentiel, en tant qu'outil de développement actif et permettant de fédérer sur le terrain les intérêts des communes participantes.

ECOLO propose que la communauté urbaine en projet débattenne de cet enjeu et le porte auprès des opérateurs spécialisés (TEC, SNCB) et des autorités politiques de tutelle.

E. Mutualisation de plusieurs politiques d'intérêt collectif

A côté de ces deux axes fondateurs, le Conseil d'agglomération constituerait également un espace de coopération en vue de :

- mutualiser l'offre d'infrastructures sportives et culturelles et mettre en commun la programmation des politiques dans ces secteurs ;
- développer les échanges à propos des politiques et initiatives sociales ;
- ...

F. Evaluation et rationalisation des structures existantes

Le Ministre Daerden a initié la création d'une série de nouvelles structures depuis quelques années : ASBL Pays de Liège, GIE's, GRE, filiales de la SLF, ... Il apparaît nécessaire d'évaluer la pertinence de ces structures.

Plus largement, la Région wallonne a annoncé la création d'une agence régionale de développement économique et de six filiales provinciales, dont une sur la province de Liège. Même si - ou parce que - nous sommes perplexes devant cette création, dès lors qu'elle ne s'accompagne d'une nécessaire rationalisation, nous pensons qu'il importe, au niveau liégeois, d'utiliser la création de cette structure pour simplifier le paysage et y regrouper un certain nombre d'opérateurs.

Bernard Wesphael
Député wallon
&
Eric Jadot et Benoît Labaye
Secrétaires Régionaux